

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Calvados

COMMUNE de PONTs SUR SEULLES

Mairie de
PONTs-SUR-SEULLES
3 bis, rue Saint-Sylvestre
Lantheuil
14480 PONTs-SUR-SEULLES
Tél. : 02.31.80.16.20
Fax : 02.31.73.01.17

mairie@ponts-sur-seulles.com



L'an **deux mil vingt, le vingt trois juillet**, à **20h30**, le Conseil Municipal de PONTs-SUR-SEULLES, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Gérard LEU, Maire.

Étaient Présents : M. Gérard LEU, M. Jacques DULLIAND, Mme Patricia BUON, M. Frédéric BEAU, Mme Agnès THOMASSET, Mme Maryse GOUCHAULT, Mme Aurélie MONTAGNE, M. Patrice JAHOUËL, M. Guy DELAMOTTE, Mme Priscilla HERIN, M. Laurent YVELIN, Mme Fabienne LEMELTIER, M. Edouard FIQUET, Mme Michèle ZUNDT.

Étaient Représentés : M. Lionel REY en faveur de Mme Maryse GOUCHAULT, Mme Catherine CALLÉ en faveur de M. Jacques DULLIAND.

Étaient Excusés : M. Lionel REY, Mme Catherine CALLÉ.

Étaient Absents : M. Lionel REY, Mme Catherine CALLÉ, M. Benjamin LEPARQUIER, Mme Céline RESSEGUET, M. Jean-François LHERITIER.

Secrétaire : M. Jacques DULLIAND.

INFORMATION : Approbation du compte-rendu du 10 juillet 2020

<i>POUR : 16</i>	<i>CONTRE :</i>
<i>ABSTENTIONS :</i>	<i>REFUS DE VOTE :</i>

INFORMATION : Désignation d'un secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Jacques DULLIAND

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-056 : ASSAINISSEMENT : Vote du budget primitif 2020

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2020 du Budget Annexe du Service Assainissement de la Commune de Ponts-sur-Seulles.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif, comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 172 098.16 €

Recettes : 172 098.16 €

Section d'investissement :

Dépenses : 32 191.58 €

Recettes : 32 191.58 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide

À l'unanimité :

- *D'approuver le projet de Budget Primitif du Budget Annexe du Service Assainissement de la commune de Ponts-sur-Seulles pour l'exercice 2020.*

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

16 VOTANTS

16 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

INFORMATION : Questions diverses

a. Campement gens du voyage

Un campement d'environ 25 caravanes s'est établi, depuis le mercredi 22 juillet 2020, sur le terrain de sports situé sur Lantheuil.

La durée d'occupation du site ne devrait pas se prolonger au-delà du dimanche 2 août 2020.

Les échanges du Maire, accompagné de la gendarmerie et du représentant de la préfecture, avec cette communauté ont été très cordiaux. Une convention a été signée.

b. Usage des bâtiments communaux

Le conseil municipal échange sur les conditions d'accès aux bâtiments communaux pour les associations dans le contexte des contraintes sanitaires.

La salle des fêtes d'Amblie offre une alternative adaptée pour certaines activités (nombre de participants) mais présente des contraintes de chauffage (temps de chauffe pour une utilisation limitée à 1h30 à 2h00).

L'utilisation d'un équipement complémentaire à la chaudière à gaz est à l'étude.

c. Jeudis Pontseullois

Les rendez-vous Pontseullois du jeudi, réservés initialement aux aînés, mais ouverts plus largement, reprendront le jeudi 10 septembre 2020. Ils alterneront sorties à l'extérieur et jeux d'intérieur.

d. Repas des aînés

Un sondage est en cours sur les souhaits des aînés pour le rendez-vous annuel qui avait lieu jusqu'alors sous la forme d'un repas.

Sur une quarantaine de retours, « Ne Rien Faire » et « Le Repas » sont à quasi égalité. Plus marginalement on trouve « Le Spectacle » et « L'Apéritif ».

e. Bulletin municipal

Relecture du bulletin municipal Hors-Série (Le Courrier de Ponts sur Seulles) avant impression et diffusion. Ce premier numéro est consacré à l'organisation de la commune.

Fin de séance à 22h25

